



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D-2014/277

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Administration et gestion des infrastructures informatiques de la Ville de Bordeaux : prestation d'étude, de conseil et d'assistance. Signature de l'Accord-Cadre

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information a pour mission de porter l'ambition et les actions de la Ville de Bordeaux en faveur d'une cité innovante, attractive et sociale pour ses habitants à travers son agenda numérique "Bordeaux cité digitale".

Ce programme d'actions intervient notamment sur l'aménagement numérique du territoire, le développement d'une offre globale de services en ligne (information, formalités, aspects culturels, ...), y compris dans les écoles, et pour les services administratifs de la Mairie et de son CCAS qu'elle accompagne dans leurs projets de modernisation.

Ainsi, dans ce cadre et dans un contexte de forte évolution, la DGINSI souhaite s'associer une expertise dans les domaines de la sécurité informatique, des architectures des réseaux, de l'administration et de l'exploitation du système d'information concourant à l'amélioration des performances et de la qualité de service.

Les missions porteront principalement sur :

- L'étude d'opportunité sur les tendances du marché, les stratégies des constructeurs et éditeurs,
- L'assistance sur nos stratégies d'évolution, les orientations
- L'aide à la définition et à la validation de solutions d'architecture novatrices, innovantes,
- La mise au point et l'industrialisation de processus
- L'assistance à la définition d'indicateurs, de tableaux de bord et de suivi...

Sur la base du dossier de consultation préparé par la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information la Direction de la concurrence et de la commande publique a lancé un accord cadre dont l'objet est la réalisation de prestations d'études, de conseils, d'assistance sur l'administration et la gestion des infrastructures informatiques de la Ville de Bordeaux.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a retenu les cinq offres suivantes :

- Société SOGETI ;
- Société STERIA ;
- Société PROSERVIA MANPOWER GROUP ;
- Société IBM France ;
- Société SOLUTIONDATA.

Cet accord cadre sans minimum ni maximum sera conclu pour une durée de quatre ans à compter de sa notification.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'Accord-Cadre avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59, 76 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020, Articles 617, 2031, 6184, 6156.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE